

La justice s'attaque au cambriolé : il n'avait pas le droit de défendre sa femme et son commerce

écrit par François des Groux | 2 juin 2020



Aux États-Unis, on n'est pas le bienvenu quand on rentre chez quelqu'un par effraction et dans un pays "normal", on applaudit celui qui défend sa femme, sa maison ou son commerce.

Mais pas en France car nous ne sommes pas dans un pays "normal".

Racailles de la diversité en surnombre, associations droit-de-l'hommistes et médias de gauche subventionnés, politiciens corrompus et justice "Mur des Cons" gauchiste, laxiste ou complice font que c'est le cambriolé qui part menotté en prison tandis que l'on s'inquiète de l'état de santé du cambrioleur blessé.

En 2020, en Macronie, c'est le règne des valeurs inversées.

Résultat : des Français travailleurs et honnêtes ferment, dégoûtés, leur commerce qui animait le village et rendait service.

.

Cambrioleur blessé dans l'Isère : «Les victimes, c'est nous», clament les propriétaires

Après la mise en examen de son mari, qui a blessé un cambrioleur, Chantal met son bar-tabac de Montrevel en vente. La peur et le ras-le-bol ont eu raison de ce petit commerce familial.

Pour Chantal Mermet, 53 ans, son bar-tabac, c'était toute sa vie.

Depuis vingt-trois ans, elle y travaillait 7 jours sur 7, ne prenait qu'une semaine de vacances par an.

Mais la semaine dernière, tout a basculé. Son mari François, 55 ans, a blessé un cambrioleur qui s'attaquait en pleine nuit à l'établissement. Placé en garde à vue, il a été mis en examen pour « violences aggravées ».

Ce mardi 2 juin, jour de déconfinement des bars et restaurants, aurait dû être un jour de fête pour Chantal. Avec le retour de ses clients. Mais finalement, elle ne rouvrira pas ce qui était le seul commerce du village de Montrevel (Isère) et ses 450 habitants.

Elle a même décidé de vendre son établissement.

Un véritable crève-cœur car, avant elle, c'est sa mère qui tenait ce bar-tabac.

« J'ai déjà été cambriolée six fois ces dernières années.

Moralement, c'est dur de vivre dans la peur. Alors aujourd'hui, ras-le-bol, j'arrête. Je vais vendre. Je ne peux plus continuer dans ces conditions. Je soutiens bien sûr mon mari. On l'a traité comme un tueur. On lui a mis les menottes. Mais nous, on est des victimes. Il ne faut pas inverser les rôles », clame Chantal.

«Deux coups de feu sont partis»

Le destin des Mermet a basculé dans la nuit du 25 au 26 mai, vers 1 heure du matin. Chantal entend du bruit au rez-de-chaussée, dans le bar. Elle vit avec son mari à l'étage. Le couple réside dans la maison de famille de Chantal qui est née ici. François est réveillé par sa femme. Il descend alors dans le bar et voit un individu en train de forcer une fenêtre.

« Je suis allé chercher le vieux fusil de chasse du grand-père que je gardais à côté du lit, de peur d'être agressé. Il y a quatre ans, on avait déjà dû mettre des malfaiteurs en fuite. Depuis, on était sur le qui-vive avec ma femme. Je suis sorti du bar avec le fusil. Dans la panique, deux coups de feu sont partis involontairement, en l'air. J'ai vu une voiture s'allumer à 20, 30 mètres. L'un des trois cambrioleurs s'est alors dirigé dans ma direction. Il tenait quelque chose à la main. J'ai tiré une troisième fois pour le faire fuir, toujours en l'air », affirme François Mermet. La voiture des malfaiteurs démarre et disparaît dans la nuit.

«On m'a traité comme un tueur»

Vers 2 H 15, un jeune homme de 21 ans se présente dans une clinique de Roussillon. Il a été blessé dans le dos par plusieurs plombs. L'individu affirme avoir été victime d'un coup de feu lors d'une altercation dans la Drôme. Mais les gendarmes font rapidement le lien avec le cambriolage de

Montrevel.

Et dans la matinée, François Mermet est placé en garde à vue par les gendarmes. La justice vient d'ouvrir une enquête pour « tentative d'homicide ».

« Se retrouver en garde à vue pendant 48 heures, passer une nuit en cellule alors qu'on a été cambriolé et qu'on est victime, c'est très dur à vivre. J'ai été ramené par les gendarmes devant le bar-tabac pour expliquer comment les choses s'étaient passées. J'étais menotté, devant tout le voisinage. Cela a été traumatisant. On m'a traité comme un tueur », explique cet homme qui travaille dans le secteur du débroussaillage en milieu agricole.

«J'ai fait une bêtise»

Pour la justice, François Mermet n'était pas forcément directement menacé lorsqu'il a tiré, le cambrioleur ayant été blessé dans le dos. Le parquet de Bourgoin-Jallieu va néanmoins abandonner l'accusation de « tentative de meurtre » et mettre en examen François Mermet pour « violences aggravées ». Ce dernier est placé sous contrôle judiciaire.

Il se dit « détruit », « anéanti » par cette affaire. « J'ai fait une bêtise, je n'aurais pas dû me servir de mon arme. Dans la panique, la peur, on ne sait pas ce qui nous passe dans la tête. Mais ce sont les voleurs qui devraient être punis. Pas moi. »

Pour Maître Fabien Rajon, son avocat, « la victime, c'est bien M. Mermet. Et nous comptons le faire reconnaître par la justice en nous constituant partie civile dans le dossier du cambriolage du bar-tabac où le cambrioleur blessé a été mis en examen pour vol en réunion par effraction ».

Déjà connu de la justice, ce jeune de 21 ans venait de purger une peine de prison dans une affaire de

stupéfiants. Lors du cambriolage, il n'a été que légèrement blessé et son ITT (Incapacité temporaire de travail) a été évaluée à 15 jours.

Un comité de soutien a vu le jour

Ses complices sont activement recherchés. A Montrevel, un comité de soutien à François Mermet a rapidement vu le jour. Et une pétition a été lancée. *« Cette famille est honorablement connue dans la région. François et Chantal sont des travailleurs qui ne comptent pas leurs heures. Ils ne méritent pas ce qui leur arrive »*, confie Jocelyne Laurent, une habitante.

J'ai moi-même déjà été cambriolé et braqué 11 fois. On est beaucoup à vivre avec ce sentiment d'insécurité. Je comprends la réaction de François Mermet », confie Bernard Micoud, un commerçant d'un village voisin.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/cambrioleur-blesse-dans-l-isere-les-victimes-c-est-nous-clament-les-proprietaires-01-06-2020-8327991.php>

.

